

UNSA Territoriaux Réunion



Saint-Denis, le 25 juin 2020

Monsieur le Président de Région

Hotel de Région Pierre Lagourgue
Avenue René Cassin
97490 Sainte-Clotilde

N/Réf. : URR16-2020

Objet : évolution du TELETRAVAIL des agents de la Région Réunion – Comité Technique

Monsieur le Président,

La période de crise sanitaire qu'a connu notre Collectivité a permis de montrer l'efficacité du télétravail dans la poursuite des missions de service publique de la Collectivité.

L'UNSA a toujours milité et travaillé à sa mise en œuvre depuis 2015 en étant force de proposition dans les différentes instances. Depuis sa mise en application en 2016, force est de constater l'intérêt grandissant des agents pour ce mode de travail innovant et efficace, respectueux de l'environnement.

L'expérience de la période de confinement et des périodes de déconfinement qui ont suivi nous amène à réfléchir sur **l'évolution des modalités techniques de mise en œuvre du télétravail validé en 2016.**

Ainsi, nous sollicitons l'organisation de réunions de travail et la tenue d'un comité technique sur ce sujet.

Nous souhaitons notamment voir évoluer certaines clauses, dans la limite des décrets en vigueur, afin d'offrir plus de flexibilité au dispositif :

- dans l'attribution des jours de télétravail, autoriser :
 - le choix d'un usage régulier ou ponctuel du télétravail ;
 - le choix de jours fixes ou d'un volume de jours flottants par semaine, par mois ou par an ;
 - l'appréciation du seuil des 3 jours par semaine sur une base mensuelle dans le cas d'un télétravail sur jours flottants ;
- ramener le délai de réponse à la demande de l'agent à 1 mois (conformément au décret) ;
- définir une base forfaitaire pour l'indemnisation des frais liés à l'exercice du télétravail ;
- prévoir des modalités de reconduction tacite de la période de télétravail, notamment en cas d'absence de réponse de l'Autorité dans les 3 mois avant la fin de la période.

En vous remerciant des bons soins que vous apporterez à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Secrétaire Général
UNSA REGION REUNION,


Yves TAMBON

UNSA REGION REUNION

@ : unsa.regionreunion@gmail.com.

f e : unsaregion974.com

☎ 02 62 97 65 03

